

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (Révisé en mai 2024)

(PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2023 /2024

NOM DE L'INSTITUTION : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No.1	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public Invest. : TI Trésor public Fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CREDITS DISPONIBLES (Préciser l'unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOPN, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉ PRÉVI N DÉKÉ (MI)
01	Acquisition de six (6) véhicules en deux (2) lots au profit de certaines Directions Techniques et des Services Centraux du MPCE	FM	1111-1-12-50-14	48,000,000.00	F	GRGR	Juin 2024	Juillet 2024	Oui	Port-au-Prince	1 A
02	Services de restauration et d'hébergement en faveur des Coopérants cubains	TF	729	13,344,000.00	S	GRGR	Oct. 2023	Oct. 2023	Non	Port-au-Prince	12
03	Acquisition de carburant en deux (2) lots (bons et en vrac) pour le fonctionnement du Ministère	TF	312	29,010,114.00	F	GRGR	Juin 2024	Juillet 2024	Oui	Port-au-Prince	3 F
04	Services de téléphones fixe et mobile et d'internet pour le personnel du Ministère	TF	200	4,726,500.00	S	GRGR	Juin 2024	Juillet 2024	Oui	Port-au-Prince	3 I
05	Acquisition de fournitures de bureau	TF	300	9,500,000.00	F	DEPX	Juin 2024	Juillet 2024	Non	Port-au-Prince	2 I
06	Acquisition d'une génératrice	TI	1111-1-12-57-21	20,000,000.00	F	AOON	Juillet 2024	Sept. 2024	Oui	Port-au-Prince	3
07	Elaboration du schéma directeur informatique du MPCE et d'un cahier de charges du système d'information intégré dans le cadre de la restructuration du Système de Planification	TI	1111-1-12-50-35	10,000,000.00	P	DPAN	Juin 2024	Sept. 2024	Oui	Port-au-Prince	4

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numé 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PAPMP et définitif dans le PAPMP.

- (1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
- (2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P
- (3) Appel d'offres ouvert national : AOOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ; Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODE ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOL ; Appel d'Offres R Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel International à M Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX ; Demande de Cotations : DECO, Procédures allégué : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel International à préqualification : AIPQ

Marché #1

Se référant à l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009, le mode de passation adopté pour ce marché est le Gré à Gré. Le MPCE avait lancé ce marché en d'Offres Restreint National (AORN) » au cours de l'exercice passé en invitant six (6) entreprises à soumissionner et avait reçu une offre unique, l'autorisation de la CNMP, ladite offre a été ouverte puis rejetée par le Comité d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres (COPEO), car le dossier incomplet. Toutefois, les Membres du COPEO supposent que ce dernier ait en sa possession les pièces et documents manquants, en raison de sa ventes de véhicules en Haïti. En outre, ce marché qui faisait l'objet d'acquisition de dix-neuf (19) véhicules en trois (3) lots est réduit à l'acquisition (2) lots en raison des troubles sécuritaires ayant affecté les activités commerciales de ladite entreprise.

Marché #2

Tenant compte de l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009, le mode de passation adopté pour ce marché est le Gré à Gré. Le MPCE a vu la nécessité de services de ce fournisseur pour l'exercice fiscal 2023-2024 en raison de la satisfaction des Coopérants cubains.

Marché #3

Se référant à l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009, le mode de passation adopté pour ce marché est le Gré à Gré. Le MPCE s'appropriera en bc la DINASA S.A. et en vrac pour les génératrices, par le fournisseur FAGER S.A. Ce marché sera exécuté probablement sur les trois (3) mois restants application du *Mémorandum relatif à l'achat de carburants et de lubrifiants, No. DGTCP/MEF/CPCNC/181/04-2024* du Ministère de l'Economie et de avril 2024 et valable jusqu'au 30 juin 2024.

Marché #4

Se référant à l'article 34.1 de la Loi du 10 juin 2009, le mode de passation adopté pour ce marché est le Gré à Gré. Le MPCE aura recours à trois (3) fo efficacité pour chacun des services sollicités. En effet, DIGICEL pour l'acquisition de cartes de recharge et abonnement de téléphones fixes et mobiles, de cartes de recharge pour le personnel et ACCESS HAITI pour la fourniture d'internet. Ce marché sera exécuté éventuellement sur les trois (3) mois 2024 en application du *Mémorandum relatif aux frais de télécommunications, No. DGTCP/MEF/CPCNC/182/04-2024* du Ministère de l'Economie et de 9 avril 2024 et valable jusqu'au 30 juin 2024.

N.B. : Les Marchés qui ne figurent pas dans ce Plan révisé seront reprogrammés dans le Plan Prévisionnel Annuel de Passation de Marchés Publics (PPA

² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatifs aux conventions de concession d'ouvrage de service public.